

# LA CARAVANE

# FCPE

## ARRIVE PRÈS DE CHEZ VOUS :



**ANTONY - MARDI 5 SEPTEMBRE**

*Groupe scolaire Anatole FRANCE.*



**GENNEVILLIERS - MERCREDI 6 SEPTEMBRE**

*Groupes scolaires Joliot CURIE  
& Henri WALLON.*



**ASNIÈRES - MERCREDI 6 SEPTEMBRE**

*Avenue de la Redoute (Les 4 routes).*



**VILLENEUVE-LA-GARENNE - JEUDI 7 SEPTEMBRE**

*Groupe scolaire Pierre de COUBERTIN.*



**BOULOGNE - JEUDI 7 SEPTEMBRE**

*École Ferdinand BUISSON.*



Du **lundi 4 septembre**  
au **samedi 23 septembre 2017**  
les caravanes de la FCPE feront  
des escales dans plusieurs communes  
de France pour rencontrer les parents.



Hauts-de-Seine

FCPE 92 - CDPE DES HAUTS-DE-SEINE

71, RUE GUYNEMER 92130 ISSY LES MOULINEUX

TÉL. : 01 40 93 45 68 - [cdpe@fcpe92.fr](mailto:cdpe@fcpe92.fr) - #CARAVANFCPE - [www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)

# AVEC LA FCPE, DEVENEZ REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES DANS VOTRE ÉCOLE !

## POURQUOI LA FCPE ?

- Parce que la FCPE est une force de propositions et de progrès pour l'École.
- Parce que c'est la première fédération de parents d'élèves par son nombre d'adhérents et par ses résultats aux élections des représentants de parents d'élèves, dans le premier degré comme dans le second degré.
- Parce qu'elle vous représente au conseil d'école.
- Parce que la FCPE défend ou représente au conseil d'école les intérêts de tous les enfants, quelle que soit l'origine sociale et culturelle de la famille.

## UN ÉLU FCPE ?

C'est un parent élu pour représenter l'ensemble des parents d'élèves.

Tout parent peut se présenter.

Les représentants des parents d'élèves prennent part à la vie de l'école dans l'intérêt des enfants : ils siègent au conseil d'école au même titre que les enseignants, la direction de l'école et la mairie. Ils sont force de propositions sur la vie de l'école (sécurité des enfants, projet d'école, travaux, effectifs, restauration et aussi dans l'organisation du temps scolaire).



## ADHÉREZ A LA FCPE

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES

LES PARENTS

ANNÉE SCOLAIRE 20..... / 20..... - CONSEIL LOCAL FCPE DE : .....

NOM DU PARENT ADHÉRENT ..... PRÉNOM .....

NOM DU CONJOINT (SI INSCRIT SUR UNE LISTE FCPE) ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

COURRIEL .....

TÉL. PORTABLE ..... TÉL. FIXE .....

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.